

Inventiva : information financière du 3^{ème} trimestre 2017

- ▶ Trésorerie au 30 septembre 2017 augmentée à 64,9 M€ contre 64,4 M€ au 30 juin 2017
- ▶ Chiffre d'affaires de 6,0 M€ en croissance de + 4,6%

Daix (France) le 7 novembre 2017 – 18h00 CEST – Inventiva, société biopharmaceutique spécialisée dans le développement de traitements innovants, notamment contre la fibrose, annonce aujourd'hui sa situation de trésorerie et ses revenus au titre du troisième trimestre 2017.

Le chiffre d'affaires¹ des neuf premiers mois de 2017 s'est élevé à 6,0 millions d'euros, contre 5,7 millions d'euros enregistrés au 30 septembre 2016, soit une croissance de +4,6%. Sur cette période, le partenariat avec Boehringer Ingelheim a généré 3,2 millions d'euros de chiffre d'affaires, dont 2,5 millions d'euros de revenus non-récurrents relatifs à l'exercice de l'option pour développer conjointement de nouveaux traitements contre la fibrose pulmonaire idiopathique (FPI). En 2016, le chiffre d'affaires tenait également compte d'un revenu non-récurrent de 2,0 millions d'euros lié à l'enregistrement du deuxième paiement d'étape d'AbbVie.

Au 30 septembre 2017, la trésorerie et équivalents de trésorerie¹ de la société se sont élevés à 64,9 millions d'euros, en croissance par rapport aux 64,4 millions d'euros constatés au 30 juin 2017 et 24,8 millions d'euros au 31 décembre 2016. Depuis le début de l'exercice, la position de trésorerie s'est nettement renforcée, notamment grâce à l'intégration de la levée de fonds de 48,5 millions d'euros réalisée par Inventiva à l'occasion de son introduction en bourse sur le marché réglementé d'Euronext à Paris le 15 février dernier.

Au titre du troisième trimestre 2017, les flux de trésorerie générés par l'activité¹ se sont élevés à 0,7 million d'euros. Les dépenses opérationnelles du trimestre sont compensées notamment par le paiement du crédit d'impôt recherche de 3,6 millions d'euros reçu le 10 août, et le paiement de 2,5 millions d'euros relatif à l'exercice de l'option par Boehringer Ingelheim reçu mi-septembre. Par ailleurs, les dépenses opérationnelles de R&D sur les trois premiers trimestres 2017 sont en hausse de 20% par rapport à 2016, confirmant ainsi l'effort porté sur les projets en développement clinique.

Principaux évènements du 3^{ème} trimestre 2017

Lanifibranor (anciennement IVA337)

Inventiva a annoncé la fin du recrutement pour son étude de Phase IIb FASST (*For A Systemic Sclerosis Treatment*) dans la sclérodémie systémique (SSc) avec lanifibranor (anciennement IVA337). Au total, 145 patients ont été inclus dans l'étude dont les résultats principaux sont attendus début 2019. Les résultats de l'étude NATIVE de phase IIb dans la NASH (Stéatohépatite non-alcoolique) sont également attendus pour le début de l'année 2019, consécutivement à l'ouverture de nouveaux sites dans les pays où l'étude est actuellement en cours (Europe, Australie et Canada).

¹ Chiffres non audités

Odiparcil (anciennement IVA336)

En Août 2017, la *Food and Drug Administration* américaine (FDA) et l'Agence européenne des médicaments (EMA) ont respectivement rendu un avis favorable pour la désignation d'odiparcil (anciennement IVA336) comme médicament orphelin pour le traitement de la MPS VI. Ces désignations viennent confirmer le potentiel d'odiparcil pour améliorer les options thérapeutiques existantes dans cette indication pour laquelle le recrutement du premier patient de l'étude de Phase IIa iMProVeS est planifié, comme annoncé, d'ici la fin de l'année et dont les résultats, initialement prévus pour mi-2018, sont attendus au premier semestre 2019. Ce nouveau planning prend en compte une période d'évaluation et d'inclusion des patients avant leur traitement plus longue qu'anticipée et un plus grand nombre de données cliniques à collecter et à analyser en fin d'étude.

Partenariats avec AbbVie et Boehringer-Ingelheim

Comme précédemment mentionnée, le groupe pharmaceutique Boehringer-Ingelheim a exercé son option dans le cadre du partenariat avec Inventiva pour développer de nouveaux traitements contre la FPI (Fibrose Pulmonaire Idiopathique), ce qui a déclenché un paiement d'étape de 2,5 millions d'euros à Inventiva. En parallèle AbbVie a étendu sa collaboration avec Inventiva afin de découvrir et développer de nouveaux antagonistes oraux de ROR- γ . À l'occasion de cette extension, la Société a annoncé que l'ABBV-553, l'antagoniste ROR- γ le plus avancé d'AbbVie sera arrêté après l'étude clinique de Phase I.

Principales étapes clés attendues

4^{ème} trimestre 2017

- Extension à d'autres sites cliniques de l'étude de Phase IIb NATIVE avec lanifibranor dans la NASH
- Résultats de l'étude de biomarqueurs pour odiparcil
- Recrutement du premier patient dans l'étude de Phase IIa iMProVeS avec odiparcil dans la MPS VI

Prochaines conférences investisseurs :

- Jefferies 2017 London Healthcare Conference, Londres, 15-16 novembre
- 29th annual Piper Jaffray Healthcare Conference, New-York, 28-29 novembre
- Salon Actionaria, Paris, 23-24 novembre
- Geneva European Midcap Event, Genève, 28-29 novembre



À propos d'Inventiva : www.inventivapharma.com

Inventiva est une société biopharmaceutique spécialisée dans le développement de médicaments agissant sur les récepteurs nucléaires, les facteurs de transcription et la modulation épigénétique. Inventiva ouvre de nouvelles voies thérapeutiques innovantes dans le domaine des maladies fibrotiques, de l'oncologie et des maladies orphelines pour lesquels le besoin médical est important.

Son produit phare, lanifibranor, est un candidat médicament qui dispose d'un mécanisme d'action unique passant par l'activation de l'ensemble des PPAR (récepteurs activés par les proliférateurs de peroxyosomes) alpha, gamma et delta qui jouent un rôle fondamental dans le contrôle du processus fibrotique. Son action anti-fibrotique permet notamment de cibler deux indications à fort besoin médical : la NASH, une pathologie sévère du foie en fort développement et qui touche déjà aux États-Unis plus de 30 millions de personnes, et la sclérodermie systémique, une maladie dont le taux de mortalité est très élevé et sans aucun traitement approuvé à ce jour.

Inventiva développe en parallèle un second programme clinique avec odiparcil, un candidat médicament pour le traitement de trois formes de mucopolysaccharidoses (MPS I ou syndromes de Hurler/Sheie, MPS II ou syndrome de Hunter et MPS VI ou syndrome de Maroteaux-Lamy) ainsi qu'un portefeuille de projets dans le domaine de l'oncologie.

Inventiva s'est entourée de partenaires de renom dans le secteur de la recherche tels que l'Institut Curie. Deux partenariats stratégiques ont également été mis en place avec AbbVie et Boehringer Ingelheim, qui prévoient notamment le versement à Inventiva de paiements en fonction de l'atteinte d'objectifs précliniques, cliniques, règlementaires et commerciaux ainsi que des redevances sur les ventes des produits développés dans le cadre de ces partenariats.

Inventiva emploie à ce jour plus de 100 personnes hautement qualifiées et bénéficie d'installations de R&D de pointe achetées au groupe pharmaceutique international Abbott regroupant, près de Dijon, une chimiothèque de plus de 240 000 molécules et des plateformes en biologie, chimie, ADME et pharmacologie.

Contacts

Inventiva

Frédéric Cren
Président et Directeur Général
info@inventivapharma.com
03 80 44 75 00

NewCap

Julien Perez/Mathilde Bohin
Relations investisseurs
inventiva@newcap.eu
01 44 71 98 52

NewCap

Nicolas Merigeau/Arthur Rouillé
Relations Médias
inventiva@newcap.eu
01 44 71 94 98

Avertissement

Certaines déclarations figurant dans ce document ne se rapportent pas à des faits historiquement avérés, mais constituent des projections, estimations et autres données à caractère prévisionnel basées sur l'opinion des dirigeants. Ces déclarations traduisent les opinions et hypothèses qui ont été retenues à la date à laquelle elles ont été faites. Elles sont sujettes à des risques et incertitudes connus et inconnus à raison desquels les résultats futurs, la performance ou les événements à venir peuvent significativement différer de ceux qui sont indiqués ou induits dans ces déclarations.

Nous vous invitons à vous référer au document de référence enregistré auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 26 avril 2017 sous le numéro R.17-025 pour obtenir des informations complémentaires concernant ces facteurs, risques et incertitudes.

Inventiva n'a aucunement l'intention ni l'obligation de mettre à jour ou de modifier les déclarations à caractère prévisionnel susvisées. Inventiva ne peut donc être tenue pour responsable des conséquences pouvant résulter de l'utilisation qui serait faite de ces déclarations.